

VISIO - Recomposition familiale et supplément familial de traitement

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Perfectionner les compétences et renforcer le savoir-faire technique
- Présenter, en fonction de la date de sortie des nouveaux textes, les incidences de la refonte du régime d'attribution du supplément familial de traitement

Public Visé

Gestionnaires de personnels et agents des services de la paie

Objectifs pédagogiques

Perfectionner les compétences et renforcer le savoir-faire technique
Présenter, en fonction de la date de sortie des nouveaux textes, les incidences de la refonte du régime d'attribution du supplément familial de traitement

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique appuyé sur le contenu de la réglementation applicable
- Indications sur les outils de gestion pouvant être mis en place
- Exposé illustré d'exemples significatifs, des réponses aux cas rencontrés par les stagiaires et étude de cas pratiques
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire juriste

Pré Requis

- Travailler ou être amené à travailler sur la reconstitution familiale et le supplément familial de traitement
- Avoir des connaissances en gestion statutaire de niveau confirmé

Parcours pédagogique

- **Bref rappel des conditions d'attribution**
- **Rappels sur la notion d'enfant à charge**
- **Cumul du supplément familial de traitement avec un avantage de même nature**
- **Mode de calcul en cas de divorce ou séparation**
 - Présentation des options autorisées
 - Obligations de l'ex-conjoint ou concubin
 - Dates de prise en compte des modifications
 - Garde partagée
- **Modalités de versement en cas de divorce ou séparation**
 - Justificatifs à présenter
 - Versement partagé
- **Exercices pratiques**

Formation à jour du nouveau décret n°2020-1366 du 10 novembre 2020 modifiant les règles de partage du SFT

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	680.00
Inter Adhérent (Par personne) :	640.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org